

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL

Un service de collecte à domicile gratuit réservé aux personnes âgées de 75 ans et + ou en situation de handicap, dans la limite de 3 collectes par an et de 2m³ par collecte.



Pour les objets en bon état, une seconde vie est possible grâce au réemploi, renseignez-vous lors de votre prise de rendez-vous

Comment en bénéficier ?

1

JE CONTACTE LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

- ✕ Par téléphone : 02 31 304 304
- ✕ Par mail : contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

2

J'ENVOIE MES JUSTIFICATIFS

(détails au verso)

- ✕ J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un rendez-vous dans les 15 jours après réception des justificatifs.

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

Pièces justificatives à fournir

POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET +

- × **Un justificatif de domicile**
(copie de facture d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation...)
- × **Une pièce d'identité**
(copie de carte nationale d'identité, passeport...)

POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- × **Une pièce justificative**
(copie de carte d'invalidité, justificatif médical...)



Ces justificatifs sont à envoyer :

Par mail :

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Par courrier :

Communauté urbaine Caen la mer
Service déchets ménagers
16 rue Rosa Parks
CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

pour en savoir + **02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

caenlamer.fr

Déchets acceptés



- × literie, mobilier
- × électroménager, audiovisuel, matériel informatique
- × puériculture, équipements de jardin et de loisirs

Déchets refusés

(MAIS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE)



- × produits dangereux (peinture, solvants, diluants)
- × gravats, débris de verre
- × déchets verts
- × pneus



Pour favoriser le réemploi de mes meubles en bon état, je ne les démonte pas



**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE